COMMUNIQUE DE PRESSE

14 OCTOBRE 2021

Bpifrance et l'ADEME lancent le « Diag Décarbon'Action », un dispositif pour accompagner les entreprises à réduire leur empreinte carbone

Paris, le 14 octobre 2021 – Bpifrance, grâce au soutien technique et financier de l'ADEME, lance aujourd'hui le « Diag Décarbon'Action » en collaboration avec l'Association Bilan Carbone. Ce dispositif s'inscrit dans la continuité du plan d'accélération de la transition écologique des TPE et PME présenté par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, Bpifrance et l'ADEME le 5 juin 2020.

Le « Diag Décarbon'Action » rassemble des outils simples et complets au service des entreprises qui n'ont jamais réalisé de bilan GES (Gaz à Effet de Serre) et qui souhaitent enclencher un véritable plan de transition énergétique et écologique pour maitriser l'impact direct et indirect de leur activité sur l'environnement.

Ce nouveau programme d'accompagnement premium bénéficiera, dans la limite de l'enveloppe disponible, à plusieurs centaines de TPE, PME et petites ETI de tous secteurs (industrie, distribution, hôtellerie…). Effectué en relation avec un expert spécialisé dans la transition énergétique et écologique, ce dispositif débute par un premier bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) qui découlera ensuite sur un plan d'actions sur-mesure et, sur l'accompagnement de l'entreprise dans la réalisation de ses premières actions en embarquant ses collaborateurs mais aussi l'ensemble de ses parties prenantes : clients et fournisseurs.

Co-financé par l'ADEME, Agence de la transition écologique, et opéré par Bpifrance, en collaboration avec l'Association Bilan Carbone, le « Diag Décarbon'Action » permet aux entreprises de réduire leurs émissions de carbone en impliquant l'ensemble de leur écosystème tout en valorisant cette démarche.

Pour Guillaume Mortelier, Directeur exécutif en charge de l'Accompagnement de Bpifrance, *« La maîtrise des émissions de Gaz à Effet de Serre est un enjeu économique capital. Elle conditionnera, à brève échéance, la capacité des entreprises à se conformer aux évolutions réglementaires, à répondre aux attentes de leurs clients comme à accéder à des ressources financières. La dernière étude Bpifrance Le Lab* "Les PME-ETI face à l'urgence climatique : les clés pour s'engager dès maintenant dans la transition" *confirme qu'une grande majorité des dirigeants en ont conscience mais qu'ils manquent de clés pour aborder cette transition. L'accompagnement des entreprises dans la réduction de leurs émissions carbone constitue dès lors un enjeu clé pour faciliter le passage à l'action. La mise en œuvre du Diag Décarbon'Action s'inscrit donc naturellement dans les objectifs de Bpifrance - Banque du Climat engagée aux côtés de l'ADEME et de l'Association Bilan Carbone pour la transition énergétique et écologique des entreprises françaises. »*

Selon Baptiste Perrissin-Fabert, Directeur exécutif de l'Expertise et des Programmes de l'ADEME *« L'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris nécessite l'engagement de tous les acteurs et le monde des entreprises souhaite faire sa part comme en témoigne les initiatives de mobilisation du monde des entreprises face au défi climatique comme la Race to Zero. Via ce nouveau dispositif, nous souhaitons accompagner les PME et petites ETI non initiées et souvent éloignées de ces initiatives internationales, mais pour autant désireuses de s'engager dans cette dynamique. Se lancer dans une démarche bas carbone, c'est à la fois réduire son impact sur le climat et participer à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, mais également renforcer la résilience et la compétitivité*

de son entreprise face aux défis de demain. L'exercice de Bilan GES proposé dans le diagnostic Décarbon'Action donne la première brique essentielle à toute mise en œuvre d'une stratégie bas carbone. »

Damien Huet, Délégué Général au sein de l'Association Bilan Carbone complète : *« Un bilan d'émissions de GES est la première étape indispensable pour toute entreprise souhaitant réussir sa transition bas carbone. Il doit être pensé comme l'outil de pilotage de toute stratégie de décarbonation. C'est pourquoi il est important qu'il suive une méthode reconnue et qu'il puisse être réalisé par une personne compétente. C'est exactement ce que propose ce dispositf*

Ce dispositif a pour objectif de réduire l'impact de l'entreprise sur le climat et améliorer sa résilience future par une maîtrise et une réduction de ses émissions carbone. Il vient compléter le « Diag Eco-Flux » et l'offre d'outils d'autodiagnostics[1] proposés par Bpifrance aux dirigeants. L'accompagnement du « Diag Décarbon'Action » se déroule en trois phases :

1. **Mesure des émissions directes et indirectes de Gaz à Effet de Serre (GES).**
    - Scope 1 – émissions directes liées à l'activité de l'entreprise (ex : combustion énergies fossiles, procédés industriels, fuites de fluide frigorigène, …) ;
    - Scope 2 – émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation ;
    - Scope 3 – autres émissions indirectes, liées à la chaîne de valeur complète de l'entreprise (ex : achats de matières premières, gestion des déchets de l'entreprise, utilisation et fin de vie des produits ou services chez le client final, déplacements domicile-travail des salariés, …).

2. **Co-construction du plan de transition.**
    - Identification des mesures de réduction des émissions GES ;
    - Approfondissement des mesures : ressources, calendrier, plan de financement en ateliers avec le Comité de Direction et l'équipe projet ;
    - Validation avec le Comité de Direction.

3. **Valorisation de la transition pour engager le passage à l'action.**
    - Révision de la stratégie RSE de l'entreprise ;
    - Engagements concrets pris, inscrits dans la stratégie de l'entreprise, pour mise en œuvre ;
    - Boîte à outils à destination du dirigeant pour valoriser les engagements pris auprès de ses clients, fournisseurs, partenaires et les engager dans la démarche de réduction des émissions.

Les entreprises souhaitant réduire leur empreinte carbone peuvent dès maintenant transmettre leur demande d'inscription sur le site : http://diagdecarbonaction.bpifrance.fr/

Contacts presse :

Bpifrance
Sophie Santandrea
Sophie.santandrea@bpifrance.fr
+33 (0)1 45 65 51 62

Ademe

ademepresse@havas.com
+33 (0)1 58 47 81 28

Association Bilan Carbone (ABC)

contact@associationbilancarbone.fr
+33 (0)9 81 10 47 93

[1] *Cette gamme est composée de: l'« AutoDiag Rebond » et l'« AutoDiag Rebond Tourisme » pour aider les dirigeants à rebondir après la crise du Covid-19, « MonFrenchFabomètre » pour évaluer le niveau de maturité de l'entreprise vis-à-vis de l'industrie du futur, de « MonDigitalomètre » pour évaluer la maturité numérique, du « Mondialomètre » pour les priorités à l'international, de « MonImpactomètre » sur les enjeux RSE, et du « Climatomètre » sur les enjeux Climat.*

A propos de Bpifrance
Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.
Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.
Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

Présentation de l'Association Bilan Carbone (ABC)
L'ABC, créée en 2011 par l'ADEME et l'APCC porte et diffuse la méthodologie du Bilan Carbone®. Elle met à disposition des organisations et des citoyens des outils et méthodes leur permettant de réussir dans la définition et la mise en œuvre de leur stratégie de décarbonation. L'ABC regroupe plus de 300 organisations engagées pour le climat, et anime une communauté d'acteurs autour des enjeux de la comptabilité carbone. L'association à travers ses missions souhaite mobiliser et former le maximum d'acteurs sur les enjeux liés à la lutte contre le changement climatique.
www.associationbilancarbone.fr

L'ADEME en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources. Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse. Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols… - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.
À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.
L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr et sur @ademe.